

SOURCE : Imaflex Inc.

Imaflex annonce la démission de l'administrateur Roberto Longo et la nomination de Mario Settino

Montréal (Québec) CANADA – Le 7 février 2025 — Imaflex Inc. (« Imaflex » ou la « Société ») (TSX-V : IFX) a annoncé aujourd'hui que M. Roberto Longo a démissionné de son conseil d'administration (le « conseil ») pour des raisons personnelles, avec prise d'effet immédiate. Simultanément, la Société a nommé M. Mario Settino au conseil d'administration, où il agira également à titre de président du comité d'audit.

M. Settino a déjà siégé au conseil d'Imaflex de 2017 à 2022, notamment à titre de président du comité d'audit. Professionnel aguerri comptant plus de 30 ans d'expérience dans divers secteurs d'activité, il a occupé des postes de direction dans des sociétés telles qu'Innovations Balcan, BioAmber, Peds Legwear, Technologies Miranda, Loblaws et Bombardier Aéronautique. M. Settino est un comptable professionnel agréé qui a commencé sa carrière chez Deloitte. Il est titulaire d'un baccalauréat en commerce de l'Université Concordia et d'un diplôme d'études supérieures en comptabilité de l'Université McGill.

« Au nom du conseil, je souhaite remercier M. Longo pour sa précieuse contribution à Imaflex au cours des dernières années », a déclaré M. Joe Abbandonato, président exécutif du conseil. « Je désire également accueillir M. Settino de nouveau parmi nous au sein du conseil. Étant donné qu'il a déjà occupé cette fonction, son retour devrait assurer une transition en douceur. De plus, sa grande expérience en supervision financière et en leadership stratégique sera un atout important pour la Société alors que nous poursuivons notre croissance. »

À propos d'Imaflex Inc.

Fondée en 1994, Imaflex se spécialise dans le développement et la production de solutions novatrices pour l'industrie de l'emballage souple et le secteur agricole. Les produits de la Société consistent principalement en des pellicules et des sacs en polyéthylène (plastique), y compris des pellicules métallisées, pour le marché de consommation ainsi que les marchés industriel et agricole. Basée à Montréal, au Québec, Imaflex a des usines au Canada et aux États-Unis. Les actions ordinaires de la Société sont inscrites à la Bourse de croissance TSX sous le symbole IFX. Pour plus d'information, veuillez consulter le site Web à www.imaflex.com.

Mise en garde concernant l'information prospective

Certains renseignements compris dans le présent communiqué constituent des énoncés « prospectifs », au sens des dispositions de la législation en valeurs mobilières du Canada. Les énoncés prospectifs reposent nécessairement sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, bien qu'elles soient considérées comme raisonnables par la direction de la Société, sont intrinsèquement assujetties à des incertitudes, à des risques et à des imprévus considérables sur le plan des affaires, de l'économie et de la concurrence. La Société avertit le lecteur que ces énoncés prospectifs comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats financiers, le rendement et les réalisations réels d'Imaflex diffèrent de façon marquée des résultats, du rendement ou des réalisations futurs estimatifs de la Société que ces énoncés prospectifs expriment ou sous-entendent et que les énoncés prospectifs ne garantissent pas les résultats futurs. Ces énoncés reposent également sur certains facteurs et hypothèses. Pour obtenir de plus amples renseignements concernant ces estimations, risques, hypothèses et facteurs, veuillez consulter le plus récent rapport de gestion déposé dans SEDAR+ à www.sedarplus.ca et dans la section Information investisseurs du site Web de la Société à www.imaflex.com. La Société précise qu'elle n'a aucunement l'obligation de mettre à jour ou de réviser des énoncés prospectifs, que ce soit par suite, notamment, de l'obtention de nouveaux

renseignements ou de la survenance d'événements, à moins que la législation ne l'exige expressément. Les lecteurs ne devraient pas se fier indûment aux énoncés prospectifs.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité à l'égard de la pertinence ou de l'exactitude du présent communiqué.

Personne-ressource chez Imaflex :

John Ripplinger

Vice-président, Affaires corporatives

Tél. : 514-935-5710, poste 157

Télec. : 514-935-0264

johnr@imaflex.com

www.imaflex.com